

**Éclairage de Noël** : Les lumières seront allumées début décembre. Ce retard est dû malheureusement à du vandalisme. Les lumières des arbres, dans l'allée du sainfoin ont toutes été coupées volontairement. Le coût du remplacement est évalué à plus de 2000 €.

**L'office de tourisme** sera fermé du 21 décembre au 6 janvier. Actuellement, vous pouvez y trouver une expo de vieilles cartes postales de Champlitte.

**Recensement militaire** : Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire. Ils participeront à la Journée Défense et Citoyenneté entre 17 et 18 ans. Le certificat remis à la suite de cette JDC est obligatoire pour passer les examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. (CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...) Il est en principe nécessaire aussi pour la conduite accompagnée. Les nouveaux textes sur la CA à partir de 15 ans devraient prendre en compte cela.

**Élections** : 2015 encore une année électorale. Les élections départementales en mars, les régionales en fin d'année. Pensez à vous inscrire avant le 31 décembre 2014. Les jeunes sont inscrits automatiquement mais à 18 ans ils doivent passer en mairie confirmer leur inscription.

#### **Incivilités au pied de la cuve à verre de Champlitte-la-Ville.**

6 gros sacs de bouteilles, notamment des bières de marque, mélangées à des ordures ménagères, résultant probablement d'un "grand ménage avant départ", ont été largués à la hâte début novembre au pied de la cuve à verre. Ce que l'auteur indélicat oublie certainement, c'est d'une part qu'il n'est pas passé totalement inaperçu et d'autre part que leur élimination étant laissée à la charge des autres, de la collectivité, des voisins, implique d'en faire le tri, donc d'observer les rejets de ces résidents sans scrupule et par conséquent d'en connaître leur identité.

En hiver, les chutes de neige perturbent le quotidien des habitants de notre commune. Les services techniques de la commune, de la CC4R et du Conseil général, font en sorte de dégager le plus rapidement possible les voies de communication en privilégiant l'intérêt collectif. Soyez compréhensifs, tout le monde ne peut être servi en même temps.



VILLE DE CHAMPLITTE

[elus.champlitte@orange.fr](mailto:elus.champlitte@orange.fr)

<http://www.mairie-champlitte.fr>

Info municipale n°73  
Décembre 2014



Un moment de gym avec les grands

### **Animations de décembre**

#### **Samedi 6 décembre**

- \* **Marché de Noël 10 h-19 h Place de la mairie**, organisé par l'OT. Une vingtaine d'exposants, stands des écoles, chants de Noël, ateliers déco pour enfants, balades en calèche avec le père Noël, (*au profit du téléthon*) concours de vitrines (le jury composé de 15 enfants circulera en ville), vin chaud, gaufres...

#### **Téléthon**

- \* **Montarlot** : Marche nocturne : départ de la salle polyvalente à 20 h Gaufre ou vin chaud
- \* **Champlitte-la-Ville** : repas à partir de 20 h
- \* **Sur le marché de Noël** : vente d'objets sur le stand de l'OT

**Samedi 13 décembre** : après midi récréatif offert aux plus jeunes à la salle des fêtes avec animations et goûter.

- \* Loto réservé aux enfants : nombreux lots.
- \* Balade en calèche offerte par "attelage et clos des Lavières".
- \* Rencontre avec le père Noël.

**Mercredi 17 décembre** : repas des Aînés. La municipalité, par l'intermédiaire du CCAS, propose aux Chanitois nés avant le 31 déc 1937,

- \* **Ou, un repas dansant**, animé par Monique Parisel et son accordéon. (Plus de 60 personnes se retrouveront à la salle des fêtes ce jour)
- \* **Ou, le traditionnel colis de Noël.**

**Jeudi 18 décembre** : goûter à la maison de retraite "les Lavières".

**Samedi 20 décembre après midi** :

- \* **Frettes** : Père Noël des enfants offert par l'association "les Amis de Frettes". Animations et goûter.

**Lundi 23 ou Mardi 24 décembre** : Selon la météo, le père Noël passera dans les rues de Champlitte avec sa hotte pleine de papillotes.

L'association intercommunale pour l'enfance Ail'e a tenu sa première assemblée générale le vendredi 21 novembre. Cette association prend une place essentielle dans la gestion de tout ce qui est lié à l'enfance.

Association Intercommunale, elle regroupe les communes de Champlitte, Framont et Percey le Grand. Le conseil d'administration est constitué de personnes désignées pour 6 ans, le temps du mandat électif, par les conseils municipaux. Le bureau est composé comme suit :

Président : Christian Boudot de Champlitte, Vice Présidents Michel Avenel de Percey le Grand et Alexandre Pollet, de Framont. Trésorière : Martine Thevenot. Secrétaire : Agathe Bonnet.

Tous ceux qui sont concernés par l'enfance à un degré ou à un autre sont invités à l'assemblée générale annuelle. C'est le lieu de débat où se prennent les grandes orientations de l'association.

**Micro crèche** : Cette crèche associative, qui accueillera 10 enfants, est gérée totalement par l'Ail'e. Elle emploiera 5 personnes et fonctionnera sous la direction d'Aurélien Sartelet. Elle devrait ouvrir courant janvier. Le budget prévisionnel s'élève à 250 000 € HT. L'investissement est financé par la CC4R, 33 %, la CAF, 43% et le conseil général, 22 %.



On ne devine pas encore la crèche

**Restauration scolaire** : l'assemblée générale a décidé une augmentation de 30 centimes du prix des tickets de restauration. Ils passent à 4,80 €, 5,10€, 5,50 € selon le coefficient familial. Le prix de revient d'un repas est de l'ordre de 8 €. Il est subventionné par les communes, 3 € (2,50 € pour Framont) et par le conseil général, 0,50 €. La restauration scolaire emploie 4 personnes : une aide cuisinière et 3 animatrices qui ont en charge la surveillance des enfants. En ce début d'année scolaire, entre 35 et 40 enfants profitent quotidiennement de ce service.

**Repas de Noël** : Il aura lieu le jeudi 18 décembre. Cette année, il sera proposé à tous ceux qui se seront inscrits.

**Périscolaire** : la gestion en incombe maintenant uniquement à l'association. Temps périscolaire, matin, midi et soir, le mercredi de 12 h à 18 h, l'ALSH, les NAP (nouvelles activités pédagogiques). Un point a été fait sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et la gestion des NAP tels qu'ils

ont été prévus à Champlitte. 4 fois 1/2 h en maternelle, 2 fois 1h30' en primaire. Ateliers gratuits, changement à chaque petites vacances. Près de 100 % des enfants participent à ces ateliers, c'est très encourageant.

*Atelier musique, entre chant et expression corporelle*



### Bibliothèque

L'assemblée générale qui s'est tenue le vendredi 28 novembre, a été l'occasion de faire le point sur le fonctionnement de la bibliothèque.

- \* Les prêts de livres sont en hausse de près de 10 %.
- \* 48 adultes la fréquentent régulièrement et ont emprunté 1458 livres.
- \* La moitié des enfants du primaire viennent régulièrement sur le temps de la récréation pour feuilleter et/ou prendre un livre, BD, albums ou quelques romans avec les conseils des bénévoles. On déplore un manque de fréquentation des plus grands, filles comme garçons. Comment les motiver à revenir à la lecture ?

La bibliothèque est ouverte à tous. Le prêt de livres est gratuit. Grâce au fonds du bibliobus, aux achats réguliers, aux dons, chacun pourra y trouver parmi plus de 4000 livres, les dernières nouveautés (les prix littéraires 2014 par exemple), des romans policiers, toujours très demandés par les adultes, des livres du terroir, des biographies, des romans historiques.

**Horaires** : mardi 14h45 - 18 h / vendredi 13h30 - 16h. Les livres peuvent même vous être apportés à domicile.

*N'hésitez pas à vous y rendre. La bibliothèque est accessible dans l'extension de la cour du collège.*

**Forêt** : les inscriptions ont été faites en novembre. La dernière vente de bois qui s'est déroulée le 7 novembre ne permettra pas de délivrer les affouages avant la fin de l'année. Le tirage au sort des portions aura lieu un peu plus tard que d'habitude, courant janvier.

Le bois tiré des affouages ne peut être vendu.

Portions retenues en affouage pour 2014 :

Champlitte : 24 - 25 - 51 - 52 - 53      Frettes : 245    Montarlot : 204 - 166

Leffond : emprise avec cloisonnement : 150 - 151    Champlitte-la-Ville : 257

Margilley : 259 + taillis 263    Nouvelle : 271 + taillis 285

Cette année les affouagistes sont un peu moins nombreux.

**Conseil municipal** : jeudi 11 décembre 20 heures salle polyvalente.